



**CAHIER DES CHARGES**

**Réalisation d'un inventaire des oiseaux nicheurs sur le site de la Sagnette –  
Saint-Hippolyte - années 2024**

**Maitre d'ouvrage :**

Syndicat RIVAGE Salses-Leucate  
Hôtel de ville, rue du Dr Sidras  
11370 LEUCATE

**Contact : Julien ROBERT**

Tél. : 04.48 13 01 11

Courriel : julien.robort@mairie-leucate.fr

**Sommaire**

CADRE GENERAL DE L'ETUDE .....	2
PRESENTATION DE L'ETUDE ET OBJECTIF.....	2
PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE .....	2
PERIODE DE L'ETUDE : .....	3
CONTENU DE L'ETUDE .....	3
PRESTATION A REALISER .....	3
RENDU DE L'ETUDE.....	3
PRESENTATION DE L'OFFRE.....	5

## CADRE GENERAL DE L'ETUDE

### PRESENTATION DE L'ETUDE ET OBJECTIF

Le présent cahier des charges définit les prestations attendues pour la réalisation d'un inventaire des oiseaux nicheurs sur le site de la Sagnette – Saint-Hippolyte. Ce suivi fait suite à la réalisation d'un inventaire similaire réalisé en 2014.

Ce suivi se réalise dans le cadre de l'animation du DOCOB Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » par le syndicat RIVAGE.

### PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Le site de la Sagnette est un secteur intégré aux sites Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate. Cette zone humide péri lagunaire abrite de nombreux enjeux autant d'un point de vue des habitats naturels que de la faune qu'il abrite.

En effet, cette zone humide offre une diversité biologique intéressante de par sa proximité de la lagune combinée aux apports d'eau douce en provenance d'un des rares cours d'eau douce permanent du site.

Ce site a fait l'objet de la rédaction d'un plan de gestion en 2014 et est géré depuis par Perpignan Méditerranée et le syndicat RIVAGE. De nombreux aménagements visant à gérer la fréquentation ont été réalisés et permettent de résorber les problématiques de piétinement et de dérangement importants auparavant observés sur ce site.

Localisation du site :



## PERIODE DE L'ETUDE :

Les investigations de terrain doivent être réalisées au printemps 2024 dans des conditions favorables et pendant les périodes propices aux observations des différentes espèces en fonction des objectifs visés (à savoir entre les mois de mars 2024 et juin 2024).

## CONTENU DE L'ETUDE

### PRESTATION A REALISER

#### Protocole de suivi à mettre en place :

La méthode des plans quadrillés (BLONDEL, 1969; FONDERFLICK, 1998; BIBBY et al., 2000; SUTHERLAND et al., 2004) sera appliquée sur l'ensemble du site de la Sagnette en se basant sur le même quadrillage qu'en 2014.

La méthode des quadrats a pour objectif de définir des densités des oiseaux nicheurs par espèce, la plus exhaustive possible, en donnant un nombre de cantons et une moyenne des couples sur 10ha.

#### Résultat attendues :

Il sera recherché le nombre d'espèces nicheuses présentes en 2024 ainsi que le nombre de cantons (sensiblement équivalent au nombre de couples nicheurs) de chacune des espèces nicheuses. Une analyse comparative avec la situation de 2014 sera également réalisée par le prestataire. Le rapport de 2014 sera remis au prestataire par le syndicat RIVAGE

#### Espèces d'oiseaux ciblés :

Toutes les espèces d'oiseaux présentes sur le site dont espèces d'IC initialement recensées en 2014 (dont Blongios nain) + toutes les espèces d'oiseaux non d'IC et présentes sur le site

#### Prestation complémentaire :

Ce site étant représentatif des zones humides périlagunaires, ce suivi permettra de former Bruce BASSO (technicien Natura 2000 de RIVAGE) à cette méthode en particulier, sachant qu'il a de très sérieuses base en ornithologie, et ceci afin d'envisager d'autres suivis en autonomie pour les années futures. Ainsi, Mr BASSO accompagnera le prestataire sur minimum 2 sessions afin qu'il se familiarise avec le protocole des quadrats.

## RENDU DE L'ETUDE

Les documents à fournir à l'issue de la prestation répondront aux caractéristiques ci-après :

Les données brutes seront renseignées dans le tableau de suivis qui sera communiqué au prestataire et qui respectera le format SINP afin d'être communiqué à la DREAL Occitanie. Les données acquises pendant la prestation seront reportées sur. Ces couches numériques seront remises au maître d'ouvrage.

Une restitution orale du suivi sera également proposée lors d'une réunion technique et la comparaison avec l'étude de 2014 sera analysée lors de cette séance.

### RENDU INFORMATIQUE

Le rapport d'étude sera communiqué au maître d'ouvrage sous format informatique sur un support stable et reproductible (clé USB ou CD-ROM)

Les bases de données seront livrées au format PC au format MS-EXCEL v.2000 (.xls)

Le format MS-WORD v.2000 est retenu pour les textes avec une copie sous PDF (.doc).

Les fichiers numériques SIG seront livrés aux formats Shape (Système de projection Lambert 93 – 2154) et sous format PDF.

Les métadonnées associées aux bases de données et au SIG seront impérativement livrées au format MS-EXCEL v.2000.

Les normes, formes et conditions de mise à disposition des données informatiques sont précisées par une convention de mise à disposition des données qui devra être approuvée par le prestataire à la signature du marché sans modification ni réserve.

Les bases de données cartographiques devront être rendues en suivant le cahier des charges pour le traitement informatique et la cartographie des données géographique de la DREAL ([http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe\\_SIG\\_Mars\\_2012\\_cle761a77.pdf](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Annexe_SIG_Mars_2012_cle761a77.pdf)).

Le rapport sera à rendre au plus tard en Novembre 2024.

Les données brutes seront transmises au SINP selon un format importable dans les bases existantes (voir tête de réseau Mammifères).

Le Syndicat Mixte sera propriétaire des clichés pris dans le cadre de l'étude, le prestataire restant propriétaire des droits d'auteur conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle. Un contrat de cession de droits d'auteur sera conclu entre le prestataire et le Syndicat Mixte Rivage en cas de besoin d'exploitation des photos dans un cadre autre que celui défini par la présente prestation.

## PRESENTATION DE L'OFFRE

Les candidats fourniront à l'appui de leur proposition :

- Une note précisant la méthodologie qu'ils envisagent de mettre en œuvre pour mener à bien l'ensemble de leur mission.

*Le candidat devra bien peser sa proposition technique afin d'adopter une méthodologie efficace et économe optimisant les contraintes budgétaires et temporelles. La proposition technique devra également tenir compte des éléments de connaissance déjà à sa disposition, ainsi que des spécificités du site.*

- Les références bibliographiques relatives aux études similaires qu'ils auraient déjà menées (concernant ce protocole)
- les noms, qualités et compétences du personnel mobilisé pour la réalisation de l'étude.
- Une proposition financière: détail descriptif et estimatif de la prestation avec montants TTC exprimés en Euros avec différenciation des opérations
- Les offres seront réceptionnées au plus tard le 31-01-2024 (cachet de la poste ou remise en main propre)

### Critères de sélection :

- Caractéristiques des moyens techniques et humains mis à disposition (3/9)
- Prix (3/9)
- Présentation de la proposition technique et financière (3/9)